

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand Bourg Agglomération rejoint l'Association des acteurs des territoires d'activités durables PALME

26 janvier 2026

L'Association PALME officialise l'adhésion de Grand Bourg Agglomération, **la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (Ain)**.

Michel Fontaine, vice-président délégué à l'économie et l'innovation, indique que rejoindre PALME « est un vrai plus pour Grand Bourg Agglomération qui gère, aménage et commercialise 34 parcs d'activités sur l'ensemble de son territoire. La participation au vaste réseau de l'association, plus de 110 structures francophones nationales et internationales, va permettre la capitalisation d'expériences et des échanges réciproques sur l'aménagement et la gestion de ces espaces économiques. Parmi les enjeux et opportunités à partager :

- Optimiser les usages du foncier économique (Loi Climat et Résilience (ZAN)) :
 - Méthodes de réhabilitation de friches et délaissés économiques (maitrise, dépollution...) ;
 - Maitrise à long terme du foncier économique par les gestionnaires (Baux à construction) ;
 - Meilleure qualification et priorisation des projets d'entreprises (Sélection qualitative...) ;
- Aménager durablement les parcs d'activités pour préserver les espaces naturels et les enjeux environnementaux.

L'intégration à PALME va permettre à Grand Bourg Agglomération de bénéficier d'un effet de réseau, de l'expertise de gestionnaires de parc d'activités et d'une ouverture sur des pratiques extranationales (Europe, Amérique et nord et Afrique). Ceci dans l'objectif de faire évoluer ses pratiques, de mieux investir durablement dans les espaces économiques et répondre aux demandes des entreprises. Réciproquement l'agglomération contribuera à partager les expériences de ses équipes. »

L'Association souhaite la bienvenue à Grand Bourg Agglomération parmi ses adhérents, renforçant ainsi sa présence en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A propos de PALME :

Créée en 1997, l'Association PALME rassemble des collectivités et des entreprises qui aménagent et gèrent des territoires d'activités en y intégrant les différents aspects du développement durable (environnement, économie, social/sociétal). Ces critères vertueux de durabilité sont appliqués de la création à la réhabilitation, en passant par la gestion d'un parc d'activités, et en les étendant aux entreprises présentes sur ces territoires. Forte d'un réseau de 120 adhérents, l'Association est implantée principalement en France hexagonale et en Outre-Mer, mais également en Belgique, au Luxembourg, en Suisse (réseau PALME Romandie), au Canada (Association PALME Québec), au Maroc et en Tunisie. C'est le premier réseau francophone d'acteurs de l'aménagement et la gestion de territoires d'activités.

Contacts presse :

PALME : Marc De Nale – marc.denale@palme-asso.eu – +33 (0)6 62 94 10 88

Grand Bourg Agglomération : Séverine FEVRE - Severine.FEVRE@grandbourg.fr - +33 (0)4.69.41.01.87 / +33 (0)6.65.69.73.11